

Répondre aux crises alimentaires de façon durable

Impliquer et soutenir les paysans et les paysannes

En 2011, les plates-formes paysannes nationales du Bénin, du Burkina Faso, de Guinée, du Mali, du Sénégal et du Togo ont commandité auprès d'experts locaux, des études de cas visant à évaluer des initiatives mises en place dans leur pays pour lutter contre les crises alimentaires. Les principales conclusions de ces études et d'une étude similaire menée en Guinée Conakry sur la pomme de terre, sont reprises dans le présent document. Les résultats complets sont disponibles auprès des organisations concernées, ainsi que sur le site www.sosfaim.org



En Afrique, l'exploitation agricole familiale paysanne est la principale source de production agricole et un des piliers de l'économie. 70 % de la population active y est impliquée, et c'est dans les exploitations agricoles familiales qu'est produit 80 % de la nourriture consommée.

Pour les organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest, lorsque les exploitations familiales se développent dans un environnement institutionnel, financier, et technique favorable, elles peuvent nourrir les populations de façon durable.

Malgré cette place centrale jouée par les agriculteurs familiaux dans le développement de la région, la majorité d'entre eux vit en dessous du seuil de pauvreté. Les exploitations agricoles familiales généralement peu reconnues ne sont pas, ou quasi pas -soutenues par les autorités publiques. Elles sont par ailleurs souvent mises en concurrence avec les produits importés à bas prix, ce qui vient déstabiliser les marchés locaux déjà fragiles.

Les exploitations familiales occupent pourtant une main d'œuvre nombreuse que les autres secteurs de l'économie locale ne

sont pas aujourd'hui en mesure d'absorber. Elles sont par ailleurs préservatrices et gestionnaires des ressources naturelles que sont les terres, l'eau, les forêts, la biodiversité et le climat

Fort de ce constat, souvent en réponse à la crise alimentaire de 2007-2008, plusieurs pays ouest-africains ont lancé des mesures d'appui à l'augmentation de la production agricole à travers des investissements productifs et des politiques adaptées. Plusieurs d'entre elles ont enregistré des succès. Ces résultats positifs ont été obtenus en misant sur l'implication et le dynamisme des exploitations familiales, leurs capacités d'adaptation, leur volonté de se moderniser et de contribuer à la sécurité alimentaire de leur région. Les facteurs de succès de ces initiatives et les recommandations qui en découlent ont été analysés dans 6 études commanditées par les organisations paysannes elles-mêmes et synthétisées dans les fiches ci-jointes.

En bref

- **Au Togo**, la filière maïs a connu une croissance 1,5 fois plus élevée que les autres céréales, grâce à un éventail de mesures issues des programmes publics de relance. Les rendements du maïs atteignent 0,6 tonnes/ha, contre 0,38 tonnes/ha pour le mil, et 0,42 tonnes/ha pour le sorgho et les producteurs familiaux y voient une filière d'avenir.
- **Au Mali**, l'« Initiative Riz » a permis d'améliorer la production nationale qui est passée d'environ 1 million de tonnes en 2007 à 1,6 millions en 2008, et à 2,3 millions de tonnes en 2011. Cette croissance a été possible grâce aux mesures de soutien en faveur des exploitations familiales prises par le gouvernement en concertation avec les organisations paysannes, telles que l'accès aux intrants, la promotion des variétés de riz adapté aux conditions agro-écologiques du pays, ... Cette croissance de la production a par ailleurs directement bénéficié aux producteurs, reconnaît l'étude.
- **Au Sénégal**, une politique de quota aux importations pendant la période de commercialisation des oignons locaux, en concertation avec les organisations de producteurs, conjointement à une interconnexion des zones de production et une amélioration des conditions de stockage, ont permis d'accroître l'auto-suffisance du pays sur cette filière. Ainsi la production a quadruplé en l'espace de 8 ans, passant de 40.000 tonnes en 2002-2003 à 177.000 tonnes, en 2010-2011 que les producteurs ont pu mettre sur le marché à un prix rémunérateur.

Facteurs de succès et recommandations

Ces facteurs de succès doivent servir de base dans l'élaboration des politiques agricoles des pays africains.

Ils doivent également inspirer l'Union européenne et les États membres dans leurs politiques de développement et toutes les autres politiques qui peuvent influencer le développement agricole (politiques agricole, commerciale, énergétique, ...).

Bonne gouvernance des processus de relance des productions agricoles :

- Les initiatives fructueuses ont pu bénéficier d'une reconnaissance du rôle majeur des exploitations familiales par les États et la CEDEAO.
- Des organisations paysannes structurées et professionnelles se sont mobilisées et engagées dans les processus, en relayant les choix stratégiques des producteurs, orientant ainsi les priorités des initiatives menées et déterminant leur réussite.
- Ces initiatives ont favorisé l'émergence d'interprofessions et autres cadres consultatifs avec les responsables politiques et autres acteurs économiques, au sein desquels une concertation et un dialogue multi-acteurs permanent s'est engagé.

Engagement politique fort et constant des États qui s'est traduit notamment par :

- Une volonté politique de maîtriser les marchés agricoles nationaux permettant d'assurer aux producteurs une commercialisation des productions, le cas échéant avec une politique de régulation / taxation des importations.
- Des politiques évitant de faciliter les importations de façon généralisée (suppression de la TVA ou droits de douane sur les produits importés), même en période de crise alimentaire, au-delà de nécessaires filets de sécurité.
- Des investissements directs dans les exploitations familiales et la recherche visant à satisfaire les besoins alimentaires nationaux et régionaux.

Amélioration de l'organisation des filières grâce à :

- L'identification et mise en place de systèmes d'information améliorés sur la production et les marchés, permettant de fixer des prix rémunérateurs et d'établir des plans de commercialisation, sur la base du développement des chaînes de valeur par filières.
- Un financement des investissements accessible et facilité aux producteurs qui soit adapté à l'activité agricole comme le warrantage (opération de crédit ayant pour garantie les productions stockées en vue d'une vente ultérieure à un bon prix).
- Un renforcement de la qualité et de la quantité de l'accès aux intrants et aux équipements (ex : fumure organique, mécanisation, aménagements hydro-agricoles et maîtrise de l'eau).
- L'appui conseil et la recherche pour une mise à disposition de variétés semencières adaptées aux réalités locales, qui soient durables et efficaces.
- L'amélioration des conditions phytosanitaires pour une production marchande de qualité.
- Le développement d'infrastructures appropriées pour la transformation individuelle ou en groupement, le stockage et le transport vers les lieux de commercialisation.
- Un renforcement des capacités techniques et de gestion financière et administrative des producteurs permettant d'assurer la professionnalisation de l'agriculture.

Les organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest

Avec le soutien des partenaires du Nord



CPF- Burkina Faso

Contact : Eric Ouedraogo
T (226) 503 01 844
cpf@fasonet.bf

COORDINATION TOGOLAISE DES ORGANISATIONS
PAYSANES ET DE PRODUCTEURS AGRICOLES



PNOPPA – Bénin

Contact : Léopold Lokossou
T (229) 213 77 288
pnoppa_benin@yahoo.fr



CNOP – Mali

Contact : Mady Sissoko
T (223) 202 86 800
cnop@orangemali.net



CNCR- Sénégal

Contact : Najirou Sall
T (221) 33 82 77 451
cncr@cncr.org



CNOP – Guinée Conakry

Contact : Nassirou Condetto Camara
T (224) 60 3358 22
paysansdeguinee@yahoo.com



PFPN – Niger

Contact : Moumini Idrissa
T (227) 207 32 352
pfp_niger@yahoo.fr



SOS FAIM

Contact : Virginie Pissoort
T (32) 2 548 06 70
vpi@sosfaim.org



CFSI - Comité Français pour la solidarité internationale

Contact : Pascal Erard
T +33 (0)1 44 83 63 41
erard@cfsi.asso.fr



Vredeseilanden

Contact : Saartje Boutsen
T (32) 16 31 65 92
saartje.boutsen@vredeseilanden.be



LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

Le présent document et les études auxquelles ce document renvoie ont été réalisés avec l'aide financière de l'Union Européenne et de la coopération belge. Leur contenu est de la seule responsabilité de leur auteur et n'engage en rien l'Union européenne et la coopération belge.

Novembre 2011